

[Texte]

We look forward to the day when the constitutional process will resume, so that we can get that recognition and express entrenchment in Canada's constitution. But I want to point out that there's nothing preventing federal and provincial governments, within the current constitutional, legal, and administrative framework, from entering into that partnership with the Métis Nation, so that we can, in fact, enter Canadian Confederation as a Métis nation, strike up that partnership, and exercise our self-governance. After all, self-governance is basically, Mr. Chairman and committee members, the ability to make decisions for ourselves and determine our destinies and there's nothing preventing governments from moving along that route with the Métis Nation.

As some of my colleagues in the Métis Nation cabinet indicated in their presentations, the Métis Nation has played a very outstanding and vital role in the development of Canada. We did so in the 19th century, with Louis Riel and Gabriel Dumont, in terms of bringing the province of Manitoba into Confederation and in the development of the Northwest. We continue to do so today, in the 1980s and 1990s.

We played a very constructive role in not only representing the interest of the Métis Nation in the Charlottetown accord, but in bringing all the dynamic partners around the table to consensus. We continue to play that kind of role and we've been very patient and very reasonable in our dealings with governments and Canadians and we are eager to enter into that real partnership with Canadians. But as my colleagues indicated, of course, we've been patient for a long time and we've also been taken for granted by governments—not just one government, but many governments.

It's time the federal government and the provinces take the Métis Nation seriously, fulfil the outstanding obligations to the Métis Nation, and make us a real partner within Canadian Confederation, which is something our people desire in their hearts.

I thank you for bringing to our attention the fact that—I think you said—the Minister of Indian and Northern Affairs is bringing forth a document that the standing committee had put out, entitled *A Time for Action*. We're glad the cabinet is dealing with it.

Also remember that the Minister of Indian and Northern Affairs has the mandate to represent the interests of Indian people within the federal cabinet and doesn't have that mandate for Métis people. So I think it's all the more important that the chairman and the committee members speak to your cabinet colleagues to ensure that the Métis interests, as far as this document is concerned, are also adequately represented in the discussions that are taking place among the cabinet members.

We thank you for giving us this opportunity this morning and for taking the time to meet with us. If anybody has any questions or discussion they would like to get into, I'm sure that myself and my other cabinet colleagues within the Métis Nation will be very happy to participate in that discussion.

The Chairman: Thank you, Mr. Morin, and thank you to all the presenters this morning.

[Traduction]

Nous attendons avec impatience le jour où le processus constitutionnel reprendra, où nous obtiendrons la reconnaissance qui sera enchâssée dans la constitution canadienne. Mais rien dans le cadre constitutionnel, juridique et administratif actuel n'empêche les gouvernements fédéral et provinciaux de conclure avec la nation métisse le partenariat qui nous permettra de faire réellement partie de la confédération canadienne à titre de nation métisse, de conclure ce partenariat, et d'exercer notre autonomie politique. Après tout, monsieur le président, mesdames et messieurs, l'autonomie est en fait le pouvoir de prendre des décisions pour nous-mêmes et de tisser notre destin. Rien n'empêche les gouvernements de s'engager dans cette voie avec la nation métisse.

Comme certains de mes collègues du cabinet de la nation métisse l'ont dit dans leur exposé, la nation métisse a joué un rôle exceptionnelle et vital dans la croissance du Canada. Nous l'avons prouvé au dix-neuvième siècle: grâce à Louis Riel et à Gabriel Dumont, nous avons fait entrer la province du Manitoba dans la confédération et nous avons développé le Nord-Ouest. Nous poursuivons notre travail aujourd'hui, dans les années quatre-vingts et quatre-vingt-dix.

En ce qui concerne l'accord de Charlottetown, nous avons joué un rôle très constructif: non seulement nous avons représenté les intérêts de la nation métisse, mais nous avons aussi réuni tous les partenaires dynamiques en vue d'en arriver à un consensus. Nous continuons de jouer un tel rôle. Nous sommes très patients et très raisonnables dans nos relations avec les gouvernements et les Canadiens et nous désirons conclure un vrai partenariat avec la population canadienne. Or, comme mes collègues l'ont dit, il y a longtemps que nous attendons et les gouvernements—pas un seul, mais bon nombre d'entre eux—considèrent que nous faisons partie du décor.

Il est temps que le gouvernement fédéral et les provinces prennent la nation métisse au sérieux, qu'ils s'acquittent de leurs obligations envers elle et qu'ils fassent en sorte que nous devenions un vrai partenaire au sein de la Confédération canadienne, ce que notre peuple a à coeur.

Je vous remercie de nous avoir appris—comme vous l'avez dit—que le ministre des Affaires indiennes et du Nord produira un document publié par le comité permanent, *Le temps d'agir*. Nous sommes heureux que le cabinet s'occupe de la question.

Par ailleurs, n'oubliez pas que le ministre des Affaires indiennes et du Nord a le mandat de représenter les intérêts des Indiens au sein du cabinet fédéral, mais pas ceux des Métis. Je crois donc qu'il est de la plus haute importance que le président et les membres du comité demandent à leurs collègues du cabinet de veiller à ce que, dans ce document, les intérêts des Métis soient représentés comme il se doit pendant les discussions entre les membres du cabinet.

Nous vous remercions de nous avoir accueillis cet avant-midi et d'avoir pris le temps de nous entendre. Si quelqu'un souhaite poser des questions ou discuter de certains points, mes collègues du cabinet de la nation métisse et moi-même serons heureux de prendre part à la discussion.

Le président: Merci, monsieur Morin, et merci à toutes les personnes qui ont fait un exposé ce matin.